

Edité le 09/09/2026

RAPPORT D'ANALYSE N° HY26080167- version 1

Destinataire

COMMUNE DE BOUROGNE
MONSIEUR LE MAIRE
5 rue des Ecoles
90140 BOUROGNE
FRANCE

Copie : AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE – CS 90, GRAND BELFORT COMMUNAUTE D
AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX

Demandé par : ARS NFC - C90

Exploitant : GRAND BELFORT COMMUNAUTE D AGGLOMERATION - SERVICE DES EAUX - Hôtel de Ville - BELFORT CEDEX

Motif : CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Identification Echantillon n°HY26080167-1

PSV : 0000000234

Nom du PSV : BOUROGNE

Commune : 090 / BOUROGNE

Localisation exacte : Mairie, évier de la cuisine

Type d'eau : T - Eau distribuée après désinfection

Type analyse : B_ARS

Traitement : chlore gazeux

Type de visite : BB

UGE : 0017 - GRAND BELFORT COMMUNAUTE D
AGGLOMERATION

Installation : UDI - 000106 - MORVILLARS

Date et Heure de Prélèvement : 26/08/2026 11:00

Date de réception : 26/08/2026

Heure de réception : 11:50

Prélevé par : L. CRISINEL HOLLARD
(PMA)

Référence méthode de
prélèvement : FD T90 520 @

Point de prélèvement :

Démontage :

Modalité de prélèvement :

Moyen de désinfection
utilisé :

Robinet mitigeur

Oui

Après purge

Flamme

Observations :

Date début analyse : 26/08/2026 12:15

Echantillon n°HY26080167-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
PESTICIDES TOTAUX					
Somme des pesticides identifiés hors métabolites non pertinents	0,093	µg/l			Calculé par CARSO
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)					
pH terrain	7,6	unité pH		6.5 à 9	NF EN ISO 10523 @
Température de mesure du pH terrain	25,5	°C			NF EN ISO 10523 @
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Calcul de l'équilibre calcocarbonique	Equilibre			Equilibre ou légèrement incrustante	Calcul selon méthode LEGRAND-POIRIER
pH à l'équilibre	7,63	unité pH			Calcul selon méthode LEGRAND-POIRIER

Echantillon n°HY26080167-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
METEAUX ET MICROPOLLUANTS MINÉRAUX					
Aluminium	59	µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Antimoine	< 0,5	µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Arsenic	< 1,0	µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Baryum	< 0,010	mg/l		0.7	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Bore	< 0,050	mg/l	1.5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Cadmium	< 0,025	µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Chrome	< 1,0	µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Cuivre	0,024	mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fer	< 20	µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Fer dissous	< 20	µg/l			NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N)
Fluorures	< 0,10	mg/l	1.5		NF EN ISO 10304-1 @
Indice cyanure	< 15	µg/l	50		Méthode interne O732 CEA_N @
Manganèse	< 5,0	µg/l		50	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Mercuré	< 0,015	µg/l	1		NF EN ISO 17852 @
Nickel	< 1,0	µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Plomb	1,0	µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
Sélénium	< 1,0	µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méth. int O745LAB_N) @
MINÉRALISATION					
Calcium	54,9	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Potassium	2,2	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Magnésium	3,8	mg/l			NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @
Sodium	9,5	mg/l		200	NF EN ISO 11885 (digestion le cas échéant mét. int. O745LAB_N) @

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @

(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour les paramètres sous traités, voir le rapport CARSO joint - LSE2608-62424

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité



Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « labo.capm@agglo-montbeliard.fr ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie " non détecté dans la prise d'essai analytique"

- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)

- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"



Mathieu CRISINEL Technicien